

BULLETIN D'INFORMATION



C'est avec plaisir que je vous fais parvenir ce premier numéro de l'Info-Parents pour l'année scolaire 2023-2024. Ce petit « journal » d'information est le principal moyen de communication qui nous permettra de vous renseigner sur les activités de l'école durant les 10 prochains mois. Vous le recevrez une par mois.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

28 août	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture du SDG, inscription obligatoire • De 16h10 à 17h45 : <u>Visite en classe pour le primaire</u> 	
29 août	Rentrée scolaire	8h10 : Primaire 9h : Préscolaire gr. A 13h30 : Préscolaire gr. B
4 septembre	Congé - fête du Travail	
6 septembre	Rencontres de parents	18h30 : 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e année et 3 ^e /4 ^e année 19h30 : 4 ^e à 6 ^e année
11 septembre, à 19 h	Assemblée générale des parents	À l'Atrium
18 septembre	Journée pédagogique (Service de garde ouvert pour les élèves inscrits)	

LA RENTRÉE POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Vous avez la possibilité de venir faire un petit tour à l'école le **lundi 28 août**. Vous pourrez découvrir la classe et l'enseignant(e) de votre enfant. Vous pourrez également apporter le matériel et le placer dans le bureau. C'est une occasion à ne pas manquer! Du personnel sera présent sur place pour vous indiquer où vous rendre. **C'est à ce moment que vous apprendrez le nom de l'enseignant de votre enfant.**

Horaire de la petite visite du 28 août

De 16h10 à 17h45

Les élèves doivent venir avec un parent pendant cette période

Le **mardi 29 août 2023, à 8h10**, s'il fait beau, tu es invité(e) avec tes parents, à te joindre à nous dans la cour de l'école.

En cas de pluie, tu devras te présenter à l'école sans tes parents, car il n'y aura pas de place pour accueillir tout le monde à l'intérieur. On se croise les doigts pour qu'il fasse beau!

Horaire de la première journée du 29 août

8h10 à 11h30

12h55 à 15h15

Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits.

CIRCULATION AUTOMOBILE

En ce début d'année, nous souhaitons vous rappeler quelques consignes en lien avec la circulation automobile autour de l'école.

Pour ce faire :

- Les demi-tours ne sont pas permis devant l'école;
- Il est interdit de garer sa voiture du côté sud de la rue de la Galaxie devant l'école (règlement municipal);
- Il est demandé de laisser l'entrée libre pour les autobus.

Aussi, nous vous invitons à lire le dépliant produit l'an passé, mais qui est toujours d'actualité!

[Cliquez ici](#)

La sécurité aux abords de l'école appartient à tous !

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES À LA BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque ouvrira bientôt. Si vous avez une demi-journée libre par semaine et que vous souhaitez devenir bénévole à la bibliothèque, écrivez à camille.boucher@cssc.gouv.qc.ca en précisant vos disponibilités, votre nom et numéro de téléphone au plus tard le mercredi 6 septembre.

PAIEMENT DES CAHIERS ET DU MATÉRIEL FOURNIS PAR L'ÉCOLE

Tous les élèves recevront leurs cahiers ou les recevront d'ici quelques jours. Prochainement, Madame Vicki publiera les factures scolaires sur le Portail Parents.

Idéalement, nous vous demandons de faire votre paiement par INTERNET. Les chèques sont aussi acceptés.

Voici le lien pour les parents qui ne sont pas encore inscrits au Portail Parents.

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Merci de votre collaboration!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS et CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le 11 septembre à 19h aura lieu l'assemblée générale des parents. Nous espérons vous accueillir en grand nombre. Lors de cette rencontre, vous pourrez connaître les différents dossiers discutés et travaillés au sein du conseil d'établissement de notre école. C'est également l'occasion d'élire les nouveaux membres parents de ce comité important.

Le conseil d'établissement d'une école primaire est composé de parents, de membres du personnel et de membres de la communauté. Le rôle du conseil d'établissement est d'analyser la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan stratégique du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique. En plus d'adopter le budget de l'école et son rapport annuel, il approuve notamment l'application du régime pédagogique, les mesures de sécurité et les règles de conduite des élèves.

Les séances d'un conseil d'établissement sont publiques et il est possible pour quiconque le désire d'y assister.

Au plaisir de vous y voir!

RENCONTRES DE PARENTS AVEC L'ENSEIGNANT(E)

Le mercredi 6 septembre, en soirée, les enseignants du primaire rencontreront les parents de leurs élèves. Il est important d'y assister.

Les rencontres se déroulent selon l'horaire suivant et dureront environ 1 heure :

18 h 30 : 1^{re} année
2^e année
1^{re}/2^e année (Mme Dominik)
3^e année
3^e/4^e année (Mme Nathalie)

19 h 30 : 4^e année
5^e année
6^e année
5^e/6^e année (M. Vincent)

Les rencontres s'adressent aux parents.

En terminant, je vous recommande de lire attentivement les documents suivants qui se trouvent sur notre site Internet de l'école. Ils renferment différentes informations très importantes pour toutes les personnes qui fréquentent notre école.

<https://ecole-deletoile-du-nord.cssc.gouv.qc.ca/ecole/notre-ecole/>

Toute l'équipe de l'École de l'Étoile-du-Nord vous souhaite une belle année scolaire !